

Prise en charge De la Douleur

Les questions que vous allez nous poser ?

Téléphone
Médecins
SAU - SMUR
Accès



EST-IL UTILE DE SUPPORTER LA DOULEUR ?

Supporter la douleur ne permet pas de mieux lui résister. Les douleurs altèrent le confort et la qualité de vie. Elles **diminuent votre énergie et retentissent sur votre vie quotidienne.**

Tout le monde ne réagit pas de la même façon à la douleur, n'hésitez pas à en parler, votre médecin en cherchera les causes.

Il n'y a pas une mais des douleurs qui se distinguent par leur **origine**, leur **durée**, leur **intensité**, ...

La souffrance morale augmente les douleurs.

J'AI UN TRAITEMENT ANTI DOULEUR À LA MAISON, EST-CE QUE JE DOIS APPORTER MES MÉDICAMENTS ?

Il est essentiel d'apporter la **liste complète de vos médicaments**. Si vous apportez vos médicaments, ils doivent être remis à l'infirmière ou au médecin à votre arrivée.

Cela permettra au **médecin d'adapter au mieux ses prescriptions** à votre cas afin d'éviter des surdosages ou des interactions médicamenteuses éventuelles.

JE SOUFFRE DE DOULEURS CHRONIQUES, Y A-T-IL UN SERVICE QUI S'OCCUPE DE LA DOULEUR ?

Les Hôpitaux Civils ont une **Unité Pluridisciplinaire de prise en charge de la douleur**.

bâtiment 10 rez-de-chaussée :

☎ 03 89 12 48 89

En cas d'urgence, contactez le ☎15

A QUI PUIS-JE PARLER DE MA DOULEUR ?

- Si vous avez mal, prévenez l'équipe soignante. N'hésitez pas à exprimer votre douleur.
- Nous ne pouvons rien faire sans votre concours. Pour un enfant ou un membre de votre famille, l'entourage peut aider à la prise en charge de la douleur.
- En l'évoquant et en l'évaluant, vous aidez les médecins à mieux vous soulager et ils proposeront les moyens les plus adaptés à votre cas.
- Dans certaines situations, en urgence particulièrement, une douleur peut être utile.
- Elle permet au médecin d'en découvrir l'origine et l'aider à en traiter rapidement et efficacement les causes.
- L'évaluation de la douleur doit être enregistrée et suivie dans votre dossier patient dès votre admission dans un service clinique de l'hôpital même si vous venez pour une autre raison que la douleur.

QUELLES SONT LES STRUCTURES SPÉCIALISÉES À L'HÔPITAL QUI PERMETTENT UNE PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR ?

Tous les services prennent en charge la douleur.

Néanmoins, dans certains cas, des **services spécialisés** (Unité Pluridisciplinaire d'évaluation et de traitement de la Douleur, Equipe Mobile de Soins Palliatifs) peuvent apporter leur concours dans la **prise en charge de douleurs** complexes.

Vous pouvez demander une **consultation** auprès d'un médecin algologue en vous munissant d'un **courrier de votre médecin traitant**.

Prise en charge De la Douleur

Les questions que vous allez nous poser ?

Téléphone
Médecins
SAU - SMUR
Accès



COMMENT PUIS JE M'IMPLIQUER DANS TOUT CE QUI CONCERNE LA DOULEUR ?

Les échelles d'évaluations : Cette réglette représente l'intensité de votre douleur, Tout en bas vous ne ressentez aucune douleur, plus vous relevez le curseur plus votre douleur augmente pour être maximale tout en haut.



Adulte et Enfant
à partir de 12 ans

Absence
de Douleur

Douleur
Maximale



Enfant à partir
de 5 - 6 ans

Pas Mal
du tout

Très, très
Mal



Enfant à partir
de 3 - 4 ans



Aux hôpitaux de Colmar, le Comité de Lutte contre la Douleur, le **CLUD**, est une instance active qui aide les services dans la prise en charge de la Douleur. Cette instance peut être saisie par courriel ide.clud@ch-colmar.fr